



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 20 JUIN 2018

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2018-084 / 9-1

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 14 juin 2018, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 27 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. AIFA, Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, J-L. BALLY, N. CHARLETY, M. CHASSON, J. COUTURIER, M. DE JAHAM, A. FAVIER, G. FAVRE, A. GAL, B. GATTAZ, A. GERVASI, C. LEBLANC, R. MAZZILLI, L. MOGORE, C. MOLLIER-SABET, A. MOREAU, AL. MOTTE, J. POLAT, J. ROBERT, B. SARRAT, C. STELLA, N. TAMBORINI, L. TRICOLI, J. VIAL, D. ZAMBON.

Représentés : A. BLANCANEUX, J. FORTE, B. GRANDCAMP, B. PARIS, R. REVIL.

Absents : A. COLLIN.

Le secrétaire de séance désigné est Nicolas TAMBORINI.

OBJET : CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT : Dénomination de rue : Alban et Emilienne FAGOT

Rapporteur : Bruno Gattaz

EXPOSE : Nommée par le conseil municipal en 1997, la rue Alban FAGOT mène à la résidence Pierre Blanche depuis la rue MAINSSIEUX.

Alban FAGOT entra dans la résistance à 25 ans et fut le chef des groupes francs de Chartreuse. Il participa à la libération de VOIRON en août 1944 en compagnie de sa future épouse, Emilienne (surnommée Lilly) FAGOT.

Dès l'âge de 17 ans, en 1942, Emilienne FAGOT devint également résistante en tant qu'agent de liaison. En juillet 1944, soupçonnée et recherchée par la GESTAPO, elle parvient à fuir, et rejoint le maquis de Chartreuse. Elle participe alors à différents sabotages et assure la liaison entre groupes de résistants.

Lilly et Alban FAGOT se marièrent en 1946.

Il est proposé de nommer cette rue, Alban et Emilienne FAGOT.

PROPOSITION :

Vu l'avis favorable de la Commission Finances et Administration Générale du 12 juin 2018,

... / ...

Voiron, ville porte de Chartreuse

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

- l'attribution du nom «Alban et Emilienne FAGOT» à la voirie actuellement nommée « rue Alban FAGOT ».

DECISION : La proposition est **ADOPTÉE à l'UNANIMITÉ (32 POUR)**
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis
son dépôt en préfecture.

Le Maire de VOIRON,



Julien Polat
Julien POLAT